

Les bons réflexes dans toutes les situations



Préparez votre kit sécurité

- Radio à piles
- Lampes de poche (avec piles de rechange)
- Réserve d'eau potable et de nourriture
- Papiers personnels
- Médicaments urgents
- Vêtements de rechange
- Couvertures
- Matériel de confinement (gros adhésif, serpillère, etc.)



Informez-vous en écoutant la radio

et respectez les consignes données par les autorités

Alouette 98.00 MHz
France Bleu Loire Océan 96.9 MHz
RCF 92.5 MHz



Ne téléphonez qu'en cas de danger vital

Libérez les lignes pour les secours



**N'encombrez pas les voies
d'accès ou de secours**



**Evacuez
ou confinez-vous**
selon la nature du sinistre



Laissez vos enfants à l'école en cas de risque imminent
Ils sont en sécurité et pris en charge.

Document
à conserver !

Risques majeurs :

**Adoptez
les bons**

Réflexes

Numéros utiles

Mairie : 02 51 00 20 10
<http://www.mervent.fr>
Pompiers : 18 ou 112
Gendarmerie : 17
Samu : 15
Météo France : 05 67 22 95 00
<http://france.meteofrance.com>
Préfecture : 02 51 36 70 85



Le Mot du Maire

La **sécurité des habitants** est l'une des préoccupations majeures de l'équipe municipale. Ainsi, et conformément à la réglementation, ce document vous informe des risques présents dans votre commune et des consignes de sécurité à suivre si cela devait se produire. La commune a également travaillé à l'élaboration d'un Plan Communal de Sauvegarde dont les moyens d'alerte de la population et les lieux stratégiques en cas d'évènement majeur, vous sont présentés.

Lisez attentivement ce document et conservez-le.



Moyens d'alerte à la population

En cas d'évènement majeur (alerte météorologique de vent fort, orage, neige-verglas, canicule, grand-froid, un accident de transport de matières dangereuses, une inondation, la rupture du barrage de Pierre Brune, un mouvement de terrain, un séisme, une pollution de l'eau) la commune alertera la population et diffusera les consignes de sécurité avec les moyens d'alerte suivants:



- Des **référents de quartiers** ont été nommés pour faire du porte à porte notamment dans les villages et/ou auprès des personnes fragiles.



- Un véhicule équipé d'un **haut-parleur** circulera dans le bourg de la commune, les Ouillères, le Nay à proximité de la zone à risque.



- Un message d'alerte sera publié sur le **site internet** de la commune et sur les **panneaux d'information** suivants :



Pour le bourg : **Groupe scolaire,**
Pour les Ouillères : **Parking situé rue du Centre,**
Pour le Nay : **Route du Pont du Nay.**



-**En cas de rupture de barrage**, les populations situées en zones inondables seront alertées par **téléphone et /ou porte à porte.**



Feu de forêt

Mervent est situé au cœur d'un massif forestier de 5 000 ha. Sa superficie est de 2 222 ha dont 960 ha sont occupés par la forêt domaniale. Il s'agit d'une forêt de feuillus.

Zones sensibles en cas de feu de forêt :

Les Gites Calineaux, maison forestière de la Cornelière, Camping du Chêne Tord, Les Essarts, Pierre Brune, Diet, Pierre blanche, Gazeau, 35 rue et 1 impasse du Moulin à Tan.

AVANT

- ➔ Ayez une attitude responsable : n'allumez jamais un feu en forêt / ne fumez pas / ne laissez pas s'accumuler ce qui pourrait favoriser un incendie
- ➔ Repérez les chemins d'évacuation, les abris
- ➔ Prévoyez les moyens de lutte (points d'eau, matériels)
- ➔ Débroussailliez les abords de votre habitation

PENDANT

DEPART DE FEU :

- ➔ Donnez l'alerte aux services de secours (18 ou 112)
- ➔ Attaquez les flammes à leur base en utilisant de l'eau ou à défaut, piétinez le feu, battez-le avec une branche ou étouffez-le avec un vêtement
- ➔ Si vous essayez d'éteindre le feu, protégez-vous

LE FEU APPROCHE :

- ➔ Eloignez-vous dans la direction opposée, dos au vent, recherchez un écran (rocher, mur...)
- ➔ Si vous êtes surpris par le front de feu, respirez à travers un linge humide

UNE MAISON BIEN PROTÉGÉE EST LE MEILLEUR ABRI :

- ➔ Fermez et arrosez volets, portes et fenêtres
- ➔ Occultez les aérations avec des linges humides
- ➔ Rentez les tuyaux d'arrosage pour les protéger et pouvoir les réutiliser après
- ➔ Préparez-vous à une évacuation éventuelle sur ordre des autorités

APRÈS

- ➔ Eteignez les foyers résiduels



Canicule / Grand froid

La canicule représente un risque pour la santé lorsque ces trois conditions sont réunies :

- il fait très chaud,
- la température descend très peu la nuit,
- cela dure plusieurs jours.

Un épisode de grand froid est caractérisé par sa persistance, son intensité et son étendue géographique.

AVANT

- ➔ Faites connaître les personnes à risques (personnes âgées, à mobilité réduite, en situation de grande précarité ou isolées) auprès de la Mairie afin de leur porter secours en cas d'évènements climatiques extrêmes
- ➔ Soyez attentif à vos voisins, amis ou famille

PENDANT Canicule

- ➔ Buvez beaucoup d'eau mais pas d'alcool
- ➔ Ne faites pas d'efforts physiques intenses (sports, bricolage, jardinage)
- ➔ Ne restez pas en plein soleil
- ➔ Maintenez votre habitation à l'abri de la chaleur
- ➔ Portez des vêtements légers amples et clairs sans oublier un chapeau quand on est à l'extérieur

PENDANT Grand froid

- ➔ Mettez des vêtements chauds, couvrez particulièrement la tête, le cou, les mains et les pieds
- ➔ Evitez de sortir les bébés, même bien protégés
- ➔ Mangez bien et ne buvez pas d'alcool
- ➔ Maintenez un certain niveau d'activités physiques tout en évitant les efforts importants
- ➔ Chauffez votre logement sans surchauffer et aérez-le une fois par jour pour prévenir les intoxications au monoxyde de carbone

APRÈS

- ➔ N'hésitez pas à demander de l'aide (voisins, médecins, SAMU) si vous ressentez le moindre inconfort



Transport de matières dangereuses

Mervent est concernée par le risque de transport de matières dangereuses **par voie routière et canalisation de gaz.**

Plusieurs types de dangers existent suite à un accident de transport de matières dangereuses : explosion, incendie, pollution de l'air, de l'eau et/ou du sol.



Séisme

Tout le département est classé en zone dite d'aléa modéré de niveau 3 sur une échelle de 5.

Pour en savoir plus consultez les sites :
www.risquesmajeurs.fr
www.franceseisme.fr



Vent violent Orage

Météo-France couvre les phénomènes météorologiques par une carte de vigilance.

En cas d'alerte orange, des phénomènes dangereux sont prévus.

En cas d'alerte rouge, une vigilance absolue s'impose, des phénomènes dangereux d'une **intensité exceptionnelle** sont prévus.



Rupture barrage / Inondation

Mervent est concernée par le Plan de Prévention des Risques Inondation (PPRI) de la Vendée et par la rupture des barrages de Mervent et de Pierre Brune.

En cas de rupture du barrage de Pierre Brune les points de rassemblement sont:

Le Plateau de Pierre Brune, Place du Héraut et Saint Thomas. Les populations doivent rejoindre le point le plus proche et ne pas traverser la rivière.

AVANT

➔ Sachez identifier un convoi de marchandises dangereuses : repérez les signalisations apposées sur les camions

PENDANT

TÉMOIN D'UN ACCIDENT

➔ **Donnez l'alerte aux services de secours** en précisant : le lieu, le moyen de transport, la présence de victimes, la nature du sinistre (feu, explosion, fuite,...), la description des panneaux présents sur le camion

➔ **Protégez la zone pour éviter un sur-accident** : balisez les lieux du sinistre, faites éloigner les personnes à proximité, ne fumez pas.

FUITE DE PRODUIT / NUAGE TOXIQUE

➔ Ne touchez pas le produit / en cas de contact : lavez-vous et changez-vous

➔ Quittez la zone de l'accident : éloignez-vous perpendiculairement à la direction du vent pour éviter un possible nuage toxique

➔ Rejoignez le bâtiment le plus proche

➔ **Confinez-vous** : fermez portes et fenêtres, bouchez les entrées d'air

APRÈS

➔ Dès la fin de l'alerte, aérez les habitations

➔ Ne sortez qu'en fin d'alerte ou sur ordre d'évacuation

AVANT

➔ Repérez les points de coupure du gaz, eau, électricité

PENDANT

Dans tous les cas, protégez-vous la tête avec les bras, n'allumez pas de flamme

A L'INTERIEUR :

➔ Mettez-vous près d'un mur, une colonne portante ou sous des meubles solides

➔ Eloignez-vous des fenêtres

A L'EXTERIEUR :

➔ Ne restez pas sous des fils électriques ou sous ce qui peut s'effondrer (ponts, toitures, arbres...)

EN VOITURE :

➔ Arrêtez-vous et ne descendez pas avant la fin des secousses

APRÈS

➔ Après la 1^{ère} secousse, méfiez-vous des répliques

➔ Ne prenez pas les ascenseurs

➔ Coupez l'eau, l'électricité, le gaz

➔ En cas de fuite de gaz ouvrez les fenêtres et les portes, sauvez-vous et prévenez les autorités

➔ Eloignez-vous des zones côtières, même longtemps après le séisme, risque de raz-de-marée

➔ Si vous êtes bloqué sous des décombres, gardez votre calme et signalez votre présence en frappant sur l'objet le plus approprié (table, canalisation,...)

AVANT

➔ Limitez vos déplacements, si vous devez vraiment vous déplacer, soyez prudent et empruntez les grands axes de circulation

➔ Mettez à l'abri ou fixez les objets susceptibles d'être emportés (matériaux, meubles de jardin)

➔ Rentez les animaux

➔ Abritez-vous hors des zones boisées et du littoral

PENDANT

➔ Limitez votre vitesse sur route et autoroute

➔ Débranchez les appareils électriques

➔ En ville, soyez vigilants face aux chutes possibles d'objets divers

➔ N'intervenez pas sur les toitures

➔ Ne bravez ni les intempéries ni l'océan qui peuvent vous emporter

APRÈS

➔ Ne touchez pas aux câbles électriques

➔ Ne prenez pas de risque inconsidéré (réparation de toiture,...)

EN CAS D'ALERTE ROUGE :

➔ Restez chez vous ou le cas échéant, gagnez un abri en dur et n'en sortez pas

AVANT

➔ Mettez hors d'eau : meubles et objets précieux

➔ Coupez gaz et électricité

➔ Obturez les entrées possibles d'eau

En cas de RUPTURE BARRAGE :

➔ Les populations situées en zone inondable seront alertées par **porte à porte ou par un appel téléphonique**

➔ Référez-vous à la carte située en page 4 du DICRIM pour connaître la localisation des points de rassemblement

PENDANT

➔ Suivez la montée des eaux via la radio / la mairie

➔ N'entreprenez une évacuation que sur ordre des autorités ou si vous y êtes forcés par la crue

➔ Réfugiez-vous en un point haut préalablement repéré (étage, colline,...)

➔ Ne vous engagez pas sur une route inondée

En cas de RUPTURE BARRAGE :
➔ Evacuez et gagnez immédiatement le point de rassemblement qui vous a été communiqué par la mairie, à défaut gagnez les points hauts les plus proches ou les étages supérieurs d'un immeuble

➔ Ne revenez pas sur vos pas

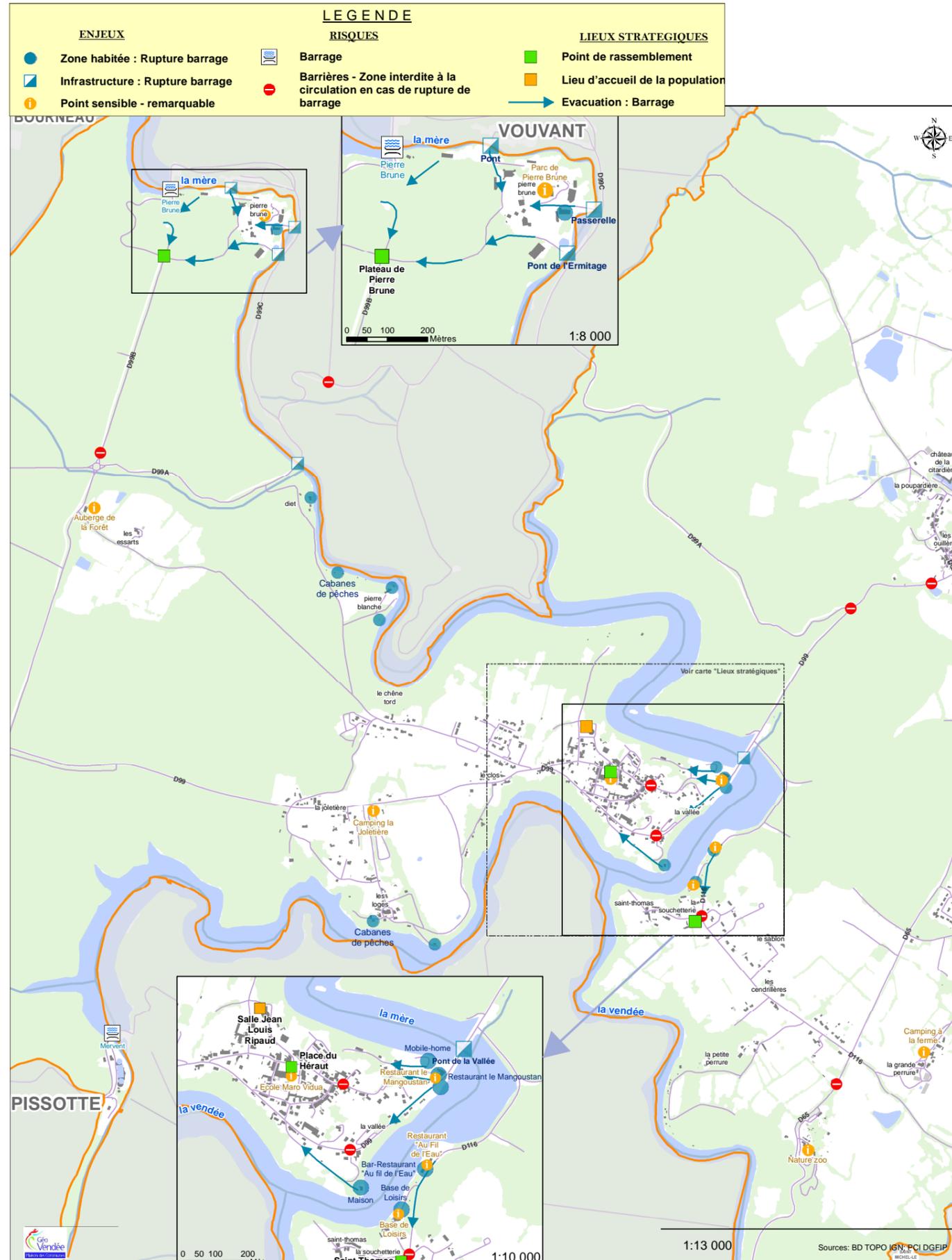
APRÈS

➔ Attendez les consignes des autorités ou le signal de fin d'alerte pour quitter votre abri

➔ Dans votre maison : aérez / désinfectez à l'eau de javel / chauffez dès que possible / ne rétablissez le courant qu'après avis d'un technicien compétent

Carte des risques en cas de rupture de barrage de « Pierre Brune »

La carte ci-dessous représente les enjeux (habitations, voiries) impactés, les sens d'évacuation et les points de rassemblements à rejoindre en cas de rupture du barrage de Pierre Brune.



Carte des lieux stratégiques en cas de risques majeurs

Lors de l'élaboration du Plan Communal de Sauvegarde, la Mairie a identifié des lieux stratégiques qui seraient déployés pour assurer l'accueil, l'hébergement et le ravitaillement de la population. Ces derniers sont localisés sur la carte ci-dessous.

